

Newsletter ETS n°8

Madame, Monsieur,

Suite aux différents contacts entre l'AwAC et Fluxys, nous avons maintenant la certitude qu'un facteur d'émission CO2 pour le gaz naturel sera disponible sur l'EDP (anciennement Webtrack) de Fluxys (comme c'est déjà le cas pour le PCI) et ce, à partir du 1^{er} janvier 2013.

Cette approche peut être considérée comme un niveau 3 au sens des articles 32 à 35 du MRR. Par conséquent, l'exigence d'installer un chromatographe en ligne pour les installations émettant plus de 50 000 tonnes de CO2 (catégorie B ou C au sens de l'article 19 du MRR) et pour lesquelles le gaz naturel est responsable d'au moins 10% des émissions (flux majeur) n'est plus d'application et devient dans tous les cas économiquement déraisonnable. Il n'est donc plus nécessaire pour ces entreprises ayant accès à l'EDP de nous soumettre une demande de dérogation.

Dans votre plan de surveillance, veuillez indiquer que vous appliquez un niveau 3 pour déterminer le facteur d'émission du gaz naturel et faire référence aux procédures Fluxys dans les procédures d'analyse. Pour les opérateurs qui ont déjà soumis leur plan de surveillance, nous adapterons le niveau nous-mêmes. Veuillez tout de même vous assurer que dans tous les documents liés aux émissions de CO2 à partir de 2013, les bonnes valeurs soient utilisées!

Il est impératif que les entreprises raccordées au réseau Fluxys n'ayant pas accès à l'EDP se signalent au plus vite auprès de l'AwAC, car elles ne peuvent pas bénéficier de cette facilité. Il est également indispensable que les entreprises reliées au réseau Ores ou Resa nous le signalent, car n'ayant pas accès à l'EDP, elles ne peuvent malheureusement pour l'instant pas non plus bénéficier de cette facilité. Pour les clients d'ORES et Resa, nous cherchons également à obtenir une solution pragmatique.

Si vous avez des questions, surtout n'hésitez pas à nous contacter (de préférence via l'adresse ets.awac@spw.wallonie.be).

Bien à vous,

L'équipe ETS de l'AwAC

WALLONIE - Service Public de Wallonie
Agence Wallonne de l'Air et du Climat - Walloon Air & Climate Agency



Avenue Prince de Liège n° 71^{rst} Floor
B 5100 JAMBES
BELGIUM

Tél :+ 32 81 33 59 66 FAX: +32 81 33 59 32

<http://airclimat.wallonie.be>

<http://environnement.wallonie.be>